L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er MAI 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les autres parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 1ER MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Magnifique lot de terre.— [illegible]

Les Crevasses.

Lorsque la vieille levée de l'habitation Sylvie de Roman, à St-Jacques, [illegible]

[illegible]

Restaurant Français — Ce restaurant, tenu par Philippe Forget, successeur de Galpin, rue Royale, No. 32, continue à se recommander au public de cette ville ainsi qu'aux habitants des paroisses qui y trouveront toujours à des prix modérés une bonne table et de bonnes chambres.

Vin, Cognac, &c. — La maison Blanchin & Giraud, 63, Vieille Levée, a reçu, par les derniers arrivages d'Europe, un grand choix de Vins, de Cognac et de Vermouth. Voir aux annonces.

Théâtre de l'Opéra. — Nous rappelons de nouveau aux habitués du théâtre que c'est demain soir le bénéfice de l'éminente artiste qui a rempli avec tant de talent et de conscience l'emploi des premiers rôles de drame et de comédie pendant la saison théâtrale. Madame Lacroix a, comme nous l'avons déjà dit, conquis des titres sérieux à la reconnaissance du public, puisque son concours a permis la réouverture du théâtre peu de temps après la regrettable catastrophe qui nous a privés de la troupe attendue de France. Elle a puissamment contribué à assurer le succès des représentations dramatiques et chacun a pu apprécier les ressources variées de son beau talent dans les nombreux rôles qu'elle a joués depuis six mois. Elle doit nous quitter prochainement, et les habitués doivent se faire un point d'honneur de rendre cette représentation à bénéfice qui est, en quelque sorte, sa soirée d'adieux, assez brillante pour qu'elle en emporte un souvenir durable.

Le spectacle choisi est *La Fée de la Nuit*, drame en 5 actes et 6 tableaux, qui a obtenu à Paris 300 représentations. A la reprise de ce drame, le rôle de Julia Favelli a été confié à Mme Lacroix qui l'a joué près de cent fois et y a obtenu un grand succès. C'est une pièce nouvelle pour nous, et nous serons heureux de voir le principal rôle de femme interprété par une artiste qui s'y est fait applaudir à Paris.

Le concert de M. Page. — Il y avait peu de monde au concert de M. Page, lundi à l'Opéra, et nous l'avons regretté pour cet artiste qui méritait autre chose que l'indifférence du public. Il a joué avec une grande correction et avec expression son morceau de *Guillaume Tell*, et il a nuancé avec beaucoup de sentiment le morceau sur les romances du premier acte de *Lucie*. Les applaudissements des spectateurs, si rares qu'ils fussent, ont été pour lui une compensation. Parmi les autres morceaux du concert, nous signalerons les deux morceaux chantés par M. Fernando et qui ont obtenu beaucoup de succès, un duo de flûtes, exécuté par deux élèves de M. Carrière, aussi habile professeur que bon exécutant, la valse du *Pardon* chantée par Mme Gravier, et le duo de *Norma* pour deux pianos, bien nuancé quoiqu'avec un mouvement un peu lent. M. Chamonin nous a donné une nouvelle édition du *Réplique de Petit Elvezio*, toujours avec le même succès. Il y avait de bons éléments dans ce concert, qui ne put qu'il y eût des morceaux un peu longs, et si la salle eût été mieux garnie, tout le monde eût été satisfait.

CONTRIBUTIONS POUR LES INONDÉS.

Nous avons reçu la visite de M. Rosemond Bourg, habitant notable de la paroisse Assomption. Il nous représente sous des couleurs très sombres la situation des familles qui ont été chassées de chez elles par l'inondation. Elles sont dénuées de tout et ne subsistent qu'au moyen des rations qui leur sont distribuées. La plupart sont sans vêtements, et on nous prie de faire appel à la bienveillance de nos lecteurs pour subvenir au besoin de ces infortunés. Toutes les personnes qui peuvent disposer de linge et de vieux vêtements pour hommes, femmes et enfants, sont priées de les faire remettre chez M. F. Chéret, No. 7 rue St-Pierre. M. Bourg se chargera de les faire parvenir aux Dames de Bon Secours, à Paincourtville, et celles-ci en feront la distribution aux familles réfugiées en cet endroit.

[illegible]

Loggia Italiana Nazionale No. 3. — Nous sommes heureux d'accuser réception d'une somme de [illegible] versée entre nos mains par la Loge Italienne Nazionale No. 3, pour les inondés de la Louisiane. [illegible]

Allocations pour les inondés. — Nous recevons du quartier général du Bureau des Réfugiés, communication d'un télégramme adressé par le département de la guerre au major-général Mower et ainsi conçu: [illegible]

Les dernières allocations nous désignées pour les asiles d'orphelins et autres institutions.

Nous pensons que ce télégramme autorise à appliquer au secours des inondés toutes les allocations non désignées pour les asiles, à moins qu'il ne veuille dire que les asiles n'ont pas droit aux dernières allocations faites.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans	[illegible]
Foyer maçonnique No. 3[illegible]	[illegible]
P. Bogan	[illegible]
P. Rayon	[illegible]
P. Garrot	[illegible]
P. E. Barvant	[illegible]
Mme J. E. C[illegible]	[illegible]
Antoine D[illegible]	[illegible]
Loggia Italiana Nazionale No. 3, S. C.	51 00

Ajournement du Meeting. — Le meeting des citoyens du 3me Ward, qui n'a pu avoir lieu hier soir à cause du mauvais temps, a été ajourné à demain jeudi 2 du courant, à 7 heures et demie du soir.

Mort d'une artiste. — Madame Léger Plantière, cantatrice de talent, qui a rempli l'emploi de première chanteuse au théâtre d'Orléans en 1861, est morte à Bordeaux le 21 mars dernier. Elle était dans sa 36me année.

CHRONIQUE LOCALE.

L'emplacement des écoles du Deuxième District. — [illegible]

Remplacement. — M. Charles H. Roberts, ex-capitaine et assistant quartier-maître des Volontaires à l'armée des Etats-Unis, a été nommé enregistreur à la place de M. Vidal, au bureau d'enregistrement des votants dans le Deuxième District.

Enregistrement dans les Paroisses. — Les changements suivants sont annoncés dans le personnel des enregistreurs de votants dans les Paroisses: Paroisse de Catahoula, Jno H. Quish, à la place de Ch. Doherty; paroisse Union, Lorenzo M. Bronson à la place de John Ford; paroisse de Lafourche, George Battrick, à celle de John Sariot; paroisse St-Jacques, Forme LeBourgeois, au lieu de N. S. Landry.

Déclaration frauduleuse dans l'enregistrement. — [illegible]

Refus extraordinaire. — Le même bureau qui enregistre si facilement les nègres mineurs a refusé d'inscrire M. M. O'Connor, juge de paix du 2me ward, Irlandais de naissance, mais honorablement naturalisé en 1866 par le juge Durell de la Cour de District des Etats-Unis. Avant demandé la raison de ce refus on lui a répondu d'aller la demander au général Sheridan.

Enregistrements d'hier. — Il y en, hier, 231 noms enregistrés dans le Premier District, 185 dans le Second, 188 dans le Troisième et 51 dans le Quatrième. En tout, jusqu'à ce jour, pour le Premier District 3401, pour le Second 2519, pour le Troisième 2121 et pour le Quatrième 1612. Total général 9661.

Des 51 noms inscrits dans le Quatrième District, 35 appartiennent à des citoyens blancs et 16 seulement aux citoyens de la fabrique Sheridan, ce qui indiquerait peut-être, s'il n'y a pas de fraude, que le nombre de ces derniers est épuisé. Dans ce cas, la chance aura bien vite tourné et toutes choses auront bientôt repris leurs places naturelles.

A juger. — Georgina Young, [illegible] a été traduite devant le recorder Ahern, sur l'accusation d'avoir volé un lot de draps et de hardes dans la maison de P. F. Herwig, No. 326, rue Apolon, le 19 du courant. Les articles volés ont été trouvés chez Marthe Richardson, coin des rues St-Paul et Howard. L'accusée a été renvoyée devant la Première Cour de District.

Accusation de Détournements. — Mme E. Thayer a été traduite ce matin devant le recorder Ahern, sur l'accusation d'avoir détourné une somme de $1,500 appartenant à James Hill qui était son pensionnaire et qui avait déposé la somme entre ses mains, dans sa maison, rue Calliope, No. 79. La prévenue est une femme de bonne apparence et M. Hill est d'un âge assez avancé. Des témoins ont déclaré vrai le fait avancé par M. Hill, et la prévenue ne le nie pas, mais elle prétend avoir rendu l'argent. Le recorder n'a pas admis cette prétention et a renvoyé la prévenue devant la Cour du 1er District, ayant une caution de $1,000.

Vol. — On est entré hier matin, vers 3 heures, chez M. Jacob Fieter, au coin des rues Sixième et Congrès, et on y a volé une montre d'or, une épingle montée en diamant, une paire de boutons d'or pour manches, et $50 en billets; le tout évalué à $300.

Incendie. — Hier matin vers cinq heures, le feu a réduit en cendres quelques hangars de la briqueterie Delachaise, 4me District. La perte n'est pas très considérable et le tout sera réparé en quelques jours.

Accusation de meurtre. — Une vieille femme de couleur âgée de 70 ans, a été trouvée morte hier soir, chez elle, rue Perdido No 286. Une fille de la défunte, nommée Emily Banks, a fait un affidavit accusant Mme Mary Doyle d'avoir frappé et tué la vieille femme. L'accusée a été amenée devant le recorder et ensuite conduite en prison, où elle attendra le résultat de l'enquête du coroner.

Querelle sanglante. — James Parker et Philip Tarley ont été arrêtés hier, dans l'auberge à matelots de McCormick, rue des Champs-Elysées, entre les rues d'Amour et Victoire, pour s'être donné mutuellement quelques coups de couteau dont un a fait une horrible entaille sur l'œil gauche de Tarley et dont un autre a coupé l'artère du bras de Parker. Ainsi, les voilà quittes l'un envers l'autre. Nous ignorons du reste, la cause de cette difficulté.

Taxe sur les marchandises jaugeables. — Le collecteur Kellog a reçu des instructions précises pour mettre en vigueur la clause suivante d'un acte passé à la dernière session du Congrès.

Sect. 8. Une taxe de 10 cents par cask sera levée et collectée par les collecteurs des divers ports, sur toutes marchandises jaugeables, suivant la loi, qui seront rapportées dorénavant, sur lesquelles un drawback est alloué et sur toutes marchandises jaugeables suivant la loi, retirées des entrepôts de la douane.

Conducteurs de Chars. — Les chars de la ligne Remparts, Domaine et St-Pierre, d'après les clauses du contrat de la Compagnie, devront être pourvus de conducteurs et de cochers. Amélioration opportune.

Café Schiller. — Ce nouveau café, établi rue St-Pierre, entre les rues Royale et Chartres, sera ouvert aujourd'hui 1er mai, à 7 heures et demie du soir. On en parle d'avance avec beaucoup de faveur.

Tempête de pluie. — Nous avons éprouvé hier vers quatre heures du soir, une courte mais violente tempête. La pluie tombait par torrents et beaucoup de maisons dont les fenêtres n'avaient pu être fermées à temps ou dont les toitures étaient faibles, ont été inondées. Comme cet ouragan s'est fait sentir au loin, il est à craindre qu'il ait causé maints désastres sur divers points des lacs et du fleuve. Quant aux jardins, ils ont dû être écrasés, car on a vu rarement tomber une si grande masse d'eau en si peu de temps.

Foudre. — Le steamer Amiral Farragut, amarré au pied de la rue Clouet, 3me District, a été frappé par la foudre pendant l'orage hier soir et le haut d'un de ses mâts a été abattu. Heureusement, personne n'a eu de mal à bord.

Noyés dans le lac. — Le citoyen M. A. Martin rapporte qu'un petit bateau contenant deux jeunes gens a chaviré, hier soir vers 4 heures, sur le lac Pontchartrain, pendant le coup de vent qui s'est fait sentir si violemment aussi sur les bords du fleuve. Les deux jeunes gens se sont noyés. M. Martin ajoute que le bateau où il se trouvait lui-même n'a pu échapper à la tempête que par miracle.

CONSEIL DE VILLE

Aldermen. — Une communication du maire annonce qu'il ne peut approuver l'ordonnance qui frappe d'une licence de $500 tout industriel qui vendrait de la viande en dehors des marchés de la ville. Le maire se fonde sur l'art. 121 de la Constitution d'Etat, qui établit l'égalité et l'uniformité dans les taxes. [illegible]

[illegible]

Le Conseil s'ajourne.

QUESTION DU LUXEMBOURG.

L'industrieuse et commerçante population de la Hollande paraît s'effrayer de la perspective de complications qui viendraient entraver le paisible essor de son commerce et le développement régulier de sa prospérité. On écrit d'Amsterdam au *Nord* que des pétitions couvertes de signatures circulent en Hollande pour demander au roi la cession du Luxembourg à la France et celle du Limbourg à la Prusse, afin de dégager au plus vite le pays de toute éventualité de guerre.

Voici, traduit du *Times*, le texte officiel de la fin du discours prononcé par lord Stanley devant la Chambre des Communes, à l'occasion de la question du Luxembourg.

Après avoir constaté la satisfaction que donne à l'Angleterre l'unité de l'Allemagne et le retrait des négociations entamées par le roi de Hollande, lord Stanley ajoute:

"Je pense que c'est là la fin de la question en ce qui touche la Hollande; mais cette question est-elle mise à fin pour les questions qu'elle peut ultérieurement soulever? C'est ce qu'il nous est impossible de dire. [illegible]

[illegible]

L'*Avenir National* a reçu de son correspondant de Londres, la dépêche suivante:

"Une note-circulaire de M. de Bismark arrive à l'instant; elle est courtoise. M. de Bismark désire la paix; il espère qu'elle pourra être maintenue. Cependant, il déclare qu'obligé de compter avec les susceptibilités allemandes, il ne cédera pas sur la question du Luxembourg."

Nous lisons dans l'*Opinion Nationale* du 9:

"La France est aujourd'hui tout entière, sous le poids d'une émotion profonde et douloureuse. Le gouvernement a voulu obtenir l'évacuation de la forteresse du Luxembourg par les Prussiens, et le cabinet de Berlin oppose à cette demande légitime un *veto* orgueilleux que rien ne justifie.

"Plierons-nous, reculerons-nous devant les prétentions de ce voisin d'humeur altière, auquel nous avons témoigné l'année dernière une bienveillance sans égale? Nous étions en droit d'attendre de la Prusse des sentiments de gratitude et de reconnaissance; prendrons-nous, pouvons-nous prendre notre parti de l'attitude arrogante qu'elle affecte vis-à-vis de nous?

"Telle est la question qui, de toutes parts, est agitée dans les cercles politiques, à la Bourse, dans les rues et à tous les foyers.

"Quant à la presse, elle est à peu près unanime pour reconnaître que si nous pouvons sans inconvénient renoncer à l'annexion du grand-duché, il est de notre devoir et de notre honneur, mis en cause, d'exiger l'évacuation du Luxembourg par la Prusse.

"Mais si nous connaissons l'opinion du public, l'opinion du pays, nous ignorons encore celle du gouvernement lui-même. Tout ce que nous pouvons dire, en attendant les interpellations qui lui seront probablement adressées au corps législatif, c'est qu'il a démenti le bruit généralement répandu qu'un *ultimatum* exigeant l'évacuation du Luxembourg aurait été déjà transmis au cabinet de Berlin.

"Il n'y a donc pas eu, jusqu'à ce jour, d'*ultimatum*, mais le gouvernement, se bornant à ce simple démenti, n'ajoute pas un mot dans le sens du maintien de la paix, et le *Moniteur* lui-même continue de garder un silence absolu, d'où l'on tire dans le public, cette conclusion que la situation est évidemment très tendue, car dans le cas contraire, l'autorité supérieure se serait fait un devoir de rassurer les intérêts industriels et commerciaux déjà fortement éprouvés.

"Les nouvelles étrangères ne sont pas de nature à dissiper ces doutes.

"Une dépêche de Munich nous apprend que le roi de Bavière a renoncé, vu la tournure grave des évènements, à un voyage qu'il avait résolu. On signale l'intention qu'aurait M. de Bismark d'occuper la ville forte de Rastadt, située sur les bords du Rhin, dans le grand duché de Bade; on monte de nouveaux régiments et des wagons chargés de poudre, voyagent sur la route de Berlin à Mayence; mais il serait difficile de dire exactement ce qu'il y a de vrai dans ces assertions.

"Un fait plus caractéristique vient de se passer à Berlin même. Une réunion populaire, spécialement convoquée pour délibérer sur la question du Luxembourg, a voté, à une grande majorité, une résolution en vertu de laquelle le grand-duché doit être, coûte que coûte, réuni définitivement à l'Allemagne.

"C'est le pangermanisme qui redouble d'efforts, pour pousser le roi Guillaume à des mesures extrêmes; c'est l'esprit de M. Bennigsen qui s'est échappé du Reichstag pour enfiévrer les populations; c'est le mauvais génie des guerres injustes qui secoue sur un peuple ivre d'orgueil la torche mal éteinte de Duppel.

"Est-ce donc en jouant ce jeu aveugle et terrible, en foulant aux pieds le droit et la raison, en bouleversant l'Europe au profit des passions pangermanistes que les Allemands prouveront au monde que la race germanique est le sel de la terre?"

On lit dans l'*Etendard* du 8 avril:

"Hier, pour expliquer la surprenante panique de la Bourse, les nouvellistes ont fait circuler des bruits alarmants qui peuvent se résumer ainsi:

"Premièrement, une sorte d'*ultimatum* aurait été adressée à la Prusse au sujet du grand duché de Luxembourg.

"Deuxièmement, une dépêche télégraphique aurait mandé à Paris le maréchal Mac Mahon.

"Troisièmement, on présenterait lundi, au Corps Législatif un emprunt de 300 millions.

"Nous sommes en mesure d'affirmer de la manière la plus positive qu'il n'est question d'aucun emprunt.

"Que le maréchal de Mac Mahon n'a pas été mandé.

"Et qu'il n'a été adressé à la Prusse aucun *ultimatum*, ni quoi que ce soit d'analogue.

"La Prusse ayant cru devoir provoquer les puissances signataires des traités de 1839 à faire connaître leur opinion sur le sens et l'étendue de ces traités, la France, à son tour, a dû se mettre en rapport avec elles, et aborder franchement une discussion qu'elle n'avait aucune raison de fuir.

"L'affaire se trouve donc actuellement placée sur le terrain diplomatique, et tout fait espérer qu'elle n'en sortira pas."

La *Gazette de France* dit de son côté:

"La situation nous paraît exactement résumée par une note que publie l'*Etendard*. [illegible]

[illegible]

"Vive le roi Guillaume III!"

On lit dans l'*Avenir national*:

"Voici, croyons-nous, d'après de bonnes informations, ce que se serait passé jusqu'ici:

"Le gouvernement français aurait adressé au gouvernement prussien une note conçue à peu près dans les termes suivants:

"Je renonce à acheter le Luxembourg, mais évacuez la citadelle.

"M. de Bismark aurait répondu:

"Je ne demanderai pas mieux, mais ça m'est impossible, il est trop tard."

"Les choses en seraient là pour le quart d'heure."

La *Liberté*, citant ces lignes, les commente ainsi:

"Si les choses en sont là, c'est la guerre inévitable.

"Que la France renonce à annexer le Luxembourg après s'être aussi avancée qu'elle l'a fait, ce serait un échec difficile à supporter, mais tolérer la présence des Prussiens à nos portes, c'est simplement impossible.

"Nous n'aimons pas la guerre on le sait; nous croyons qu'en 1866 on pourrait l'empêcher facilement; nous croyons qu'en 1867 on pouvait encore l'éviter en ne soulevant pas la question du Luxembourg, mais, au point où en sont les choses, il faut prendre un parti.

"Que notre brave armée, ayant derrière elle toute sa nation vivante, répare donc en 1867 les fautes commises par notre diplomatie en 1866."

On lit dans le *Siècle*:

"Que le Luxembourg reste au pouvoir de la Hollande ou soit réuni à la France, là n'est pas la question. Ce que nous ne pouvons tolérer, c'est que les Prussiens continuent d'y tenir garnison."

C'est donc la guerre que le *Siècle* demande.

Enfin nous détachons le paragraphe suivant du *Mémorial diplomatique*:

"On n'ignore pas à Berlin que la France considère toute intervention de la Prusse dans le règlement de la question du Luxembourg comme contraire au droit international. Nous ne craignons pas de trop nous avancer en disant qu'aucun prix la France ne modifiera sa manière de voir à cet égard, et n'admettra l'ingérance du cabinet de Berlin dans une affaire qui ressort exclusivement de la compétence du roi de Hollande, auquel le Luxembourg appartient en toute propriété. On voit que ce n'est pas seulement la cession du Luxembourg qui est en jeu ici, mais une question de principe intéressant au plus haut point l'indépendance de tous les gouvernements, et sur laquelle il n'y a pas de transaction possible si les susceptibilités passionnées de l'Allemagne ne s'effacent pas."

C'est toujours la même conclusion:

Ou l'évacuation du Luxembourg par la Prusse,

Ou la guerre.

Le sentiment public en Allemagne.

Si l'on pouvait en juger par l'extrait suivant de la *Gazette de Cologne*, le sentiment allemand serait beaucoup moins surexcité contre la France dans les provinces de la Prusse rhénane que dans le reste de l'Allemagne:

"La France n'a pas à se plaindre de l'Allemagne. Nous ne lui demandons rien. Nous ne voulons pas lui prendre la moindre parcelle de son territoire. C'est une calomnie absurde de dire que la Prusse élève des prétentions sur l'Alsace ou que des émissaires prussiens travaillent cette province. Ce serait là une entreprise absurde: les Alsaciens sont tous à fait Français et n'ont pas le moindre désir de devenir Prussiens. Aurions-nous offensé l'honneur français, notamment l'honneur militaire? Au contraire; la bravoure et l'aptitude militaires de l'armée française sont universellement reconnues en Allemagne.

"On rend la plus grande justice aux qualités éminentes du soldat français. Dernièrement encore, le prince Frédéric Charles a présenté dans un écrit militaire les troupes françaises comme un modèle à imiter."

Le même journal publie la correspondance suivante de Westphalie:

"D'après toutes les nouvelles de France, l'opinion dans ce pays devient de plus en plus belliqueuse, et si l'empereur Napoléon ne parvient pas à la calmer, une guerre désastreuse est imminente. En pareille conjoncture, il convient à la presse allemande de ne pas éveiller inutilement les passions de l'Allemagne et les susceptibilités des autres....

"Oublie-t-on qu'il s'agit d'une lutte avec une armée considérée, jusqu'à présent, comme invincible, qui a derrière elle un peuple enthousiaste, prêt à tous les sacrifices? [illegible]

"Au lieu de prendre une attitude calme et ferme que notre situation justifie à peine, nous voyons régner autour de nous une violence, une excitation, qui contrastent étrangement avec les adresses pacifiques de l'an dernier, et qui se sont manifestées d'une manière déplorable dans la réunion populaire de dimanche, à Berlin.

"Nous croira-t-on, à Paris, si nous assurons que des exigences et des résolutions aussi extravagantes et aussi déraisonnables n'émanent que d'une partie du peuple allemand? Nous l'espérons, et nous protestons formellement contre l'aveuglement qui menace de s'emparer d'une partie de notre nation.

"Encore une observation. Le gouvernement français désigne le roi de Hollande comme ayant pris l'initiative de la cession du Luxembourg. Le roi Guillaume III déteste l'Allemagne, et il exprime hautement son inquiétude à propos de la conquête de la Hollande par la Prusse. D'où vient qu'il existe en Hollande un parti inquiet? D'où vient qu'en Belgique il règne également tant d'inquiétude et d'aversion à l'égard de la Prusse? D'où vient que tous nos voisins faibles regardent la Prusse avec terreur et avec haine? D'où vient qu'on attribue à Napoléon III l'idée de se mettre à la tête d'une confédération de tous les petits Etats? D'où vient que la Prusse compte en Europe si peu d'amis et tant d'ennemis déclarés? Cela vient de ce que la Prusse a brutalement blessé l'opinion publique de l'Europe en violant le principe des nationalités dans l'affaire du Sleswig, et, par sa politique de conquête envers le petit Danemark, a soulevé contre elle tous ses faibles voisins."

Adresse des Luxembourgeois.

Voici le texte d'une adresse des habitants du Luxembourg et qui porte la signature d'un grand nombre de conseillers communaux, de négociants, de magistrats, d'avocats, de fonctionnaires et de propriétaires de la ville. Les formes respectueuses du langage n'observent pas la netteté des sentiments. Cette adresse est celle d'hommes qui envisagent, hors de dire sans crainte, mais avec espérance, l'éventualité d'un changement qui les ferait entrer dans la patrie française.

Des documents de ce caractère et qui ont cette destination, nous font mieux connaître l'opinion populaire que toutes les dépêches télégraphiques fabriquées à Berlin et transmises à Bruxelles et à Londres.

"A S. M. Guillaume III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc.

"Sire,

"Veuillez permettre à plusieurs de vos plus fidèles sujets, habitants de la ville de Luxembourg, d'élever, dans ce moment d'anxiété profonde, la voix vers votre trône.

"Le Luxembourg, heureux et libre, a prospéré sous le sceptre de votre glorieuse maison; il en conservera un éternel et reconnaissant souvenir.

"Aujourd'hui, les destins sont contraires à Votre Majesté et à notre pays; les jours de notre indépendance paraissent comptés.

[illegible]

"Vive le roi Guillaume III!"

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Galveston, 30 avril. — Coton ferme. Ventes [illegible]

[illegible]

(Dépêches d'hier soir.)

Paris du Havre, 30 avril, 6 P. M. — La marchandise a dragué et est arrivée à la barre à 2 A. M et est maintenant [illegible]

Londres, 30 avril, midi. — Consolidés, 91 1/4. Bons, 71 1/2.

Frankfort, 30 avril. — Bons 76 3/8.

Liverpool, 30. — Coton [illegible]

[illegible]

New York, 30. — Fonds très fort. [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 30 avril.

Le marché général a [illegible]

[illegible]

Nous avons peu de transactions à mentionner dans le change étranger. Il n'y a presque pas eu d'offres et la demande a été pour ainsi dire nominale. Les détenteurs n'ont pas voulu faire les concessions qu'on exigeait d'eux. Il a été vendu aux banques et aux banquiers £350, en traites commerciales, à 143, £1,500 à 143 1/2, £3,000 à 141 1/2, £1,000, £2,000 et £2,500 clear à 145, £3,000 à 145 1/4, £1,000 No 1 à 145 3/4, £2,500 à 146 1/2, £1,100 à vue à 147, £9,000 de banque de 148 1/4 à 148 1/2.

Dans le change sur France, 25,000 francs, en commercial No 1, à 3.92 1/2, $40,000 et 75,000 à 3.91 1/4, 25,000 et 20,000 à 3.90 et 125,000 de banquiers à 3.86 1/4. — Le sterling peut être coté nominalement à 143 1/2 à 144 les traites commerciales, 146 à 146 1/2 le No 1 à première classe et 148 à 148 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3.92 1/2 à 3.90 le commercial No 1 et 3.85 le change de banque.

Le change américain est encore calme et languissant. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 de prime et n'ont tiré que modérément à ce taux. — Le change commercial était peu abondant; les transactions comprennent $30,000 sur New York, à vue, à 3/16 de prime, $10,000 et $10,000 à 1/8, $10,000, $10,000, $15,000, $20,000 et $100,000 au pair, $3,000 à trente jours, à 1 escompte, $10,000 dito au même taux, $20,000, à trois jours, à 3/16 et $10,000, à soixante jours, à 2. Les cours du change commercial étaient à la clôture, de 3/16 de prime à vue, pair à un jour, 3/8 à 5/8 d'escompte à dix à vingt jours, 1 à trente jours et 2 à 2 1/4 à soixante jours.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

Les bons de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. Les consolidés sont cotés à 91 1/2 à 92 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 1/2. Les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 75 à 76; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 55 à 57.

$1000 en billets de la ville se sont vendues à 96 3/4, et $5000, en billets de l'Etat, à 81 1/2. Les billets de la Banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 42, et les billets du Trésor de l'Etat à 80 à 82 cents.

Les transactions suivantes ont eu lieu au board de ce matin: 130 actions du chemin de fer de Carrollton à $52 50, option du vendeur, soixante jours, plat; 100 de la Banque de la Nlle-Orléans à $8 50, mêmes conditions, et $7500 en billets de l'Etat à 82 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 30 avril 1867.

Coton. — Aujourd'hui, le mouvement n'a montré que bien peu d'activité à l'ouverture, et un peu plus tard, le marché a été jeté dans un calme plat par l'arrivée, et la propagation de nouvelles télégraphiques annonçant une fâcheuse réaction à New York et à Liverpool. L'approvisionnement offert était rond et, en outre, la plupart des détenteurs manifestement disposés à vendre et même à accepter des taux plus bas que les dominans, mais l'expectative d'un redoublement de dépréciation avait déjà écarté la majeure partie des acheteurs. Aussi, les ventes ont-elles été extrêmement bornées, n'ayant, pu, à la clôture, former qu'un montant d'à peine 1500 balles, prises par huit courtiers, à des prix irréguliers, mais plus faibles, le marché ayant clos lourd et ayant une forte tendance à une faiblesse plus grande encore. Pour être en harmonie avec les remarques qui précèdent nous cotons nominalement comme suit: ordinary, 21 à 22 cts, good ordinary 23 à 24, low middling 26 à 27, et middling 28 à 29; ajoutons toutefois que les listes égales de bon courant n'auraient pu être achetées aux prix précités. Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler, ont embrassé 9700 balles, prises en majeure partie pour l'étranger. Les arrivages de cotons, proprement dit, depuis vendredi soir—abstraction faite des envois reçus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont inclus dans leurs tableaux respectifs—ont formé un montant de 2875 balles, contre 4440 durant le même laps de temps la semaine dernière montrant ainsi une décroissance de 1575 balles. Les exportations durant la même période, ont embrassé 9703 balles, dont 1278 pour le cabotage et 8425 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,083
Reçu aujourd'hui	1124	
précédemment	706610	
		707734
		809816
Expédié aujourd'hui	6478	
" précédemment	668228	
		674706
Stock en mains		135110

Tabac. — Le chiffre des arrivages de tabac s'accroît. Environ 450 boucauts de l'article ont été reçus aujourd'hui, et on en attend de plus forts envois qui nous arriveront sous peu de jours. 8 boucauts de lugs se sont vendus aujourd'hui à ce la liv. Le marché est ferme et nous continuons à coter:

Léger. — Inferior lugs, 3¾ à 4, good lugs 4¾ à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7¾ à 10, fair leaf 10¾ à 12¾, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd. — Inferior and trashy lugs 4 à 4¾, good lugs 5 à 6, inf à common leaf 6¾ à 8, medium leaf, 8¾ à 11, fair, 12¾ à 13, fine 14 à 17¾, choice selections 19 à 21.

Fret. — Les offres pour l'exportation étant actuellement plus nombreuses, les taux du cabotage sont plus pleins, et ceux du fret pour les ports étrangers plus fermes. Ils sont de ⅝ cts par livre de coton sur vapeurs pour New York, 1ct pour Boston. Vapeurs pour New York et Boston 50c par sac de mais, 50 à 60 c par baril de farine et 60 à 70 c par baril de porc. Voiliers pour Liverpool 17/32 à 9/16 d pour le coton.

Sucre et Mélasse. — Il nous est arrivé de plus hier 32 boucauts de sucre, mais pas de mélasse. Les approvisionnements de ces deux produits de la Louisiane sont faibles, mais la demande en est limitée et n'est que locale. Un lot de 41 boucauts, non remplis, de sucre de choix de la Louisiane s'est vendu à raison de 13¾ cts la livre. La mélasse de la Louisiane est cotée nominalement à 72 cts le gallon de prime. Le sucre et la mélasse de Cube ne manquent pas sur le marché, mais ces articles ne sont pas en bonne demande, et faute de ventes nous ne pouvons donner de cotes.

Arrivages de l'Ouest. — Les steamers Pauline Carroll, de St Louis, les remorqueurs Ajax et A. [illegible], ayant à leur remorque des barges de Pittsburg sont arrivés ici depuis hier.

Farine. — Le marché est bien approvisionné de farine, mais il est calme et les prix en sont irréguliers. La plupart des acheteurs ont en mains de forts stocks de l'article et les ventes d'aujourd'hui ont conséquemment bornées à 787 barils dont 10 de superfine à $13 50 de double extra à $15 à $15 50 de double extra et 100 de farine pour ce qui le taut à $16, et 255 d'extra de choix à $19 le baril.

Maïs. — L'approvisionnement de maïs est fort. La demande est bonne et le marché ferme. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 20,857 sacs dont 3087 de mélange, à des conditions privées, 800 d'ordinaire mélangé à $1 37½, 200 de mélange et blanc à $1 37½ à $1 40, 8000 de blanc, 1000 de jaune et de jaune mélangé, [illegible] de jaune et blanc, 1000 de blanc, 600 de blanc mélangé et de blanc, 1400 de jaune et 200 de jaune et mélange, le tout à $1 40 16 boisseau.

Avoine. — L'article éprouve une demande modérée et le marché a été plus ferme aujourd'hui ayant compris des ventes embrassant 1800 sacs dont 500 à 82 cts, 300 à 82½ cts, 500 à 85 c. [illegible] et 100 de choix, de St Louis à 85 cents le boisseau.

Son. — L'article est stable et ferme et se vend au commerce $2 15 à $2 50 les cent livres.

Foin. — Le foin est en bonne demande. Le stock de l'article est faible. Le foin de l'Ouest se vend facilement à $36 le tonneau en lots au-dessous de 100 balles et $35 pour les lots au-dessus.

Porc. — Nous avons entendu parler d'une vente [illegible]

[illegible]

Whisky. — Il se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 — à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 c le gallon.

Huile de graisse. — L'article se vend à raison de $1 10 à $1 15 le gallon.

Toile d'emballage de l'Inde. — Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 26 cts la parde. Nous cotons les forts lots à 25½ cts.

Chandelles de star. — Il se fait d'actives affaires par plus élevés, à 16¾ cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17¾ cents pour celles de 13, 19 à 19¾ pour celles de 11 et 22 à 22 1/2 pour celles ayant le poids plein.

Cordes d'emballage. — Les lots ronds sont tenus à 10¾ à 11 cts. L'article se vend en détail à raison de 11 à 12 cts la livre.

Bandes de fer pour l'emballage. — Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

Peaux. — Les approvisionnements de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 16 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

Sel. — Le stock de sel est faible, la demande bonne, et les prix de l'article ont une tendance à la hausse. Nous cotons $1 90 à $2 05 le sac de gros sel de Liverpool et $2 05 à $2 10 pour le fin en magasin, $1 85 à $1 90 pour le gros et $1 95 à $2 00 pour le fin, en forts lots en entrepôt.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er mai 1867.

Arrivés hier—528 bœufs du Texas, 235 veaux et veaux d'un an, 18 moutons.

Vendus—155 bœufs du Texas, 87 veaux et veaux d'un an, 10 moutons et 10 vaches à lait.

A vendre—687 bœufs du Texas, 78 bœufs de l'Ouest, 459 veaux et veaux d'un an, 1016 cochons, 462 moutons et 114 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	—	[illegible]
do do 2me qualité, do	—	[illegible]
Bœufs du Texas, de choix, par tête	—	[illegible]
do do 2me qualité, par tête	—	[illegible]
do do 3me qualité, par tête	—	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	[illegible]
do du pays	—	[illegible]
Moutons du Texas, en lots, par tête	—	[illegible]
do du pays, par tête	—	[illegible]
do de l'Ouest, choix par tête	—	[illegible]
Vaches à lait de choix, par tête	—	[illegible]
do de 2de qualité, par tête	—	[illegible]
Veaux, par tête	—	[illegible]
do d'un an	—	[illegible]
Chèvres, par tête	—	[illegible]

☞ L'attention spéciale des propriétaires de cafés et d'hôtels est appelée sur le magnifique spécimen de Billard Jenny Lind exposé actuellement au magasin de MM BRUNSWICK BROS & CO., fabricants de billards rue St-Louis, No. 33, en face de l'hôtel St-Louis. [illegible]

Marié, mardi 23 avril 1867, à la cathédrale St-Louis, par le Révérend Père Chalon, M. JULIEN A. SEGHERS à Mlle ERNESTINE LIVAUDAIS ENOUL, tous deux de cette ville.

Décédé, le 8 avril, au No. 4, Woodchurch Road, Birkenhead, à l'âge de 61 ans, CHARLES MOORE, d'Easterland House, Wellington, Somersetshire, de Liverpool, autrefois de la Nlle-Orléans.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances de demoiselle MARINACE CASTANEDO sont priés d'assister au service funèbre qui sera célébré jeudi le 2 mai, à 7 heures précises du matin, à l'église Ste-Anne, rue St-Philippe.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nlle-Orléans.

Les Membres de cette Société sont convoqués à une Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu dimanche prochain, 5 mai, à 4 heures précises du soir. Le but de cette réunion étant la révision de la constitution les Sociétaires sont priés d'être ponctuels.

Le Président: Jos. GIROD.
30 avril—6 f

OFFICIEL.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée et de celle des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 30 avril 1867.

Les porteurs de bons de la ville, d'une dénomination quelconque et dont les coupons d'intérêt sont dus le 1er mai 1867 sont prévenus que les dits coupons seront payés sur présentation au bureau du Trésorier de cette ville, salle No 2 de l'Hôtel-de-Ville.

Par ordre, O. DE BUYS, Secrétaire.
1er mai—15 f

AVIS DE SOCIÉTÉ RELIGIEUSE.

SAMEDI prochain, 4 du mois de mai, aura lieu la réunion des ENFANTS DE MARIE, pour s'occuper du Vœu Fêtes des Orphelins du Sud. Le rendez-vous est chez le Père Turgis, coin Conti et Remparts, à midi.

J. F. TURGIS, Directeur.
1er mai—1

Demande de place.

UN jeune homme connaissant l'espagnol désire un emploi soit d'assistant teneur de livres soit de correspondant dans une maison de commerce. Il se chargera de donner des leçons d'espagnol. S'adresser à A. E., bureau de "l'Abeille". 30 avril—3t

ATTENTION!

Votants du 6me District Représentatif.

CONSIDÉRANT les conséquences graves qui doivent nécessairement résulter de notre abstention de notre participation à [illegible]

[illegible]

J. Tobia,	Chs. Devinez,
John Pemberton,	A. Hart,
[illegible]	[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL — MAI 1867.

[illegible]

A. L. G. D. G. A. D. L'U.
ORDO AB CHAO
DEUS, MEUMQUE JUS.

[illegible]

Changement de Domicile.

[illegible]

LE Dr J. MARINGER,

[illegible]

AVIS.

Mr. LOUIS PRADOS [illegible] Mr. JEAN BONNOT [illegible] rue Ste-Anne No 31 [illegible]

1er mai—1 43 ANT. DUPRE

Vin, Cognac, Vermouth.

En débarquement des navires "Lisbonne" et "Edouard," de Bordeaux et "Conquest," de Cette.

350 barques VIN CASTELMORON
[illegible] barils VIN BLANC
[illegible] VINAIGRE
[illegible] VERMOUTH [illegible]
[illegible] COGNAC [illegible]
25 do ARMAGNAC.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD
[illegible] Vieille Levée.

Demande de Garçon de Salle.

ON demande un GARÇON DE SALLE parlant l'espagnol. S'adresser au CONTI VERANDAH HOTEL.

Enfant perdu.

[illegible]

CHRISTIAN HUBAR.

RESTAURANT FRANÇAIS,

32 ...... RUE ROYALE 32

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES [illegible]

[illegible] FORGET

Chien perdu.

UN CHIEN [illegible]

GRANDE VENTE,

A prix réduits,

GUÉBLÉ & NIPPERT,

137....Rue du CANAL....137, rue du CANAL

INFORMENT leur clientèle de la ville et de la campagne [illegible] au Samedi 28 courant, [illegible]

CHAPEAUX de paille pour dames et enfants,
OMBRELLES et EVENTAILS
RUBANS, DENTELLES et BRODERIES,
CORSAGES brodés avec volants, Cols, &c,
GARNITURES et BOUTONS haute nouveauté,
LINGERIE pour dames et messieurs,
CORSETS français

Reçu encore—100 douzaines de GANTS de peau pour dames à 75 cents et à $1.

50 douzaines de GANTS de peau pour hommes à $1.

PARFUMERIES, fantaisies en tous genres, &c, &c.

Notre stock riche et varié doit être immédiatement réalisé. Aussi, nous espérons que le public prendra en considération notre sacrifice et viendra nous laisser, pour bénéfice, son bienveillant patronage.

8 avril—1m D.Mere B.

Huile de Ricin ---Alcool.

10 BARILS HUILE DE RICIN de la meilleure qualité.
50 colis (de 5 et 10 gallons) HUILE DE RICIN.
75 barils ALCOOL.

A vendre par J. H. KENNEDY & CO.
Rue Poydras, Nos 35 et 37.

EN débarquement des navires "Rose Boutcher", du Havre, et "Lisbon" de Bordeaux— [illegible]

HENRY VALETON & CO.
7, 9 et 11 rue Bienville.

Vin rouge.

EN débarquement du navire Lisbon, arrivé de Bordeaux—
40 barriques vin rouge, Buset, bourdinaire,
[illegible] caisses do St Louées, do.

A vendre par LAMBERT & COMMAGERE,
No 53 rue des Magasins.

GRANDE FÊTE DE MAI,

AU FAIR GROUNDS,

donnée par la Société des TURNERS

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE et LUNDI, 5 et 6 MAI 1867.

UN GRAND CORTEGE

[illegible] HANNING, [illegible] KERNBACH [illegible]

Sociétés Allemandes,

et se rendra au Fair Grounds

[illegible] discours [illegible]

CHAS. F. BUCK.

[illegible] allemand et en anglais.

MUSICIENS DES TURNERS.

[illegible] GESSNER [illegible]

Musiciens de Chas. Jeager,

[illegible]

JEUX POPULAIRES

CHANTS

EXERCICES GYMNASTIQUES

Le 6 au soir,

UN GRAND FEU D'ARTIFICE

marquera la fin de cette fête.

Cette Fête sera un

Véritable Volksfest.

[illegible]

Prix d'entrée, $1 00.

☞ Dames et enfants, gratis.

Société Charitable des Pompiers.

FETE DES POMPIERS

SUR LE

FAIR GROUNDS.

LE 17, LE 18, ET LE 19 MAI.

Au Profit des Veuves et des Orphelins.

Les personnes qui désirent [illegible] des PRIX SPÉCIAUX [illegible]

J. N. MARKS

Cognac. Cognac.

100 [illegible]

A vendre par VOR MAIGNAN & F. LABORDE.

Vins en caisses. Vins en caisses.

1000 [illegible]

En magasin et en entrepôt à vendre par VOR MAIGNAN & F. LABORDE.

Divers. Divers.

10 QUARTS Malaga.
[illegible]

A vendre par VOR MAIGNAN & F. LABORDE.
23 et 25 rue Bienville.

Champagne. Champagne.

600 PANIERS CHAMPAGNE [illegible]

VOR MAIGNAN & F. LABORDE

Ackerman Laurance.

LES soussignés [illegible]

VOR MAIGNAN & F. LABORDE.

A vendre à l'amiable,

52 TERRAINS [illegible]

S. GUINAULT.

En débarquem-nt du navire "Lisbon," arrivé de Bordeaux.

80 BARRIQUES vin rouge, bon ordinaire,
[illegible]

EN MAGASIN.

[illegible]

Véritable Magasin de Marchandises sèches à bon marché.

— VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL —
Nos. 178 & 178½ de la Rue du Canal.

L'Or mon E. Les Marchandises sèches tombent!

NOUS venons de recevoir un grand stock de marchandises [illegible]

[illegible]

VENEZ TOUS!

Un véritable magasin de marchandises sèches à bon marché, et soyez convaincus que nous vendons à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.

Souvenez-vous des Numéros 178 & 178½ de la rue du Canal.

E. EPSTEIN & Co.

Grand rabais! Grand rabais!

MARCHANDISES SECHES.

GROS ET DETAIL.

E. GIQUEL,

126 ...... RUE DU CANAL 126

[illegible] LUNDI [illegible]

MARCHANDISES SÈCHES

[illegible] AVANTAGE EXTRAORDINAIRE.

E. GIQUEL,
126, rue du Canal.

HAUTE NOUVEAUTÉ

DE

PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Etoffes pour pantalons, gilets et vêtements complets,

A TRÈS BAS PRIX,

H. RUTY,

51 ... RUE DE LA DOUANE ... 51

[illegible]

Tissus unis et fantaisie très légers pour enfants.
Doublures et fournitures

H. RUTY,
51, rue Douane, coin Passage de la Bourse

Le Dr. FAGET

N. 29 ... RUE BOURBON ... N. 29

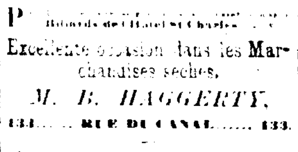

Avis au public.
BILLARDS ANTOGNINI

[illegible]

Excellente occasion dans les Marchandises sèches,

M. B. HAGGERTY,

133 ... RUE DU CANAL ... 133.

[illegible]

GRAINES DE COTON!

[illegible]

J. H. H. HEDGES,
Rue Tchoupitoulas, No 181

WALLACE & CO,

74 ...... RUE DU CANAL 74

[illegible] RUE DE LA COMMUNE

Nos 91, 93, 95.

Par suite de la Baisse des

Marchandises sèches,

[illegible]

BOTTES ET SOULIERS

Concessions extraordinaires à

[illegible]

MARCHANDISES SECHES

étrangères et américaines

LINGERIE

YANKEE NOTIONS

BOTTES SOULIERS ET CHAPEAUX.

[illegible] très fort pour la saison. [illegible]

ARRIVÉE DE BOIS.

[illegible] arrivée hier matin, a [illegible]

Bois de frêne préparé.

LA COMPAGNIE DE

BOIS

DE

Chauffage

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS

[illegible] jours à $10 LA CORDE [illegible]

Venez voir les bois au chantier, Nos 104 et 110 de la rue Dertigny, près Ste-Anne, Vieux Bassin.

BUREAU:
Rue du Canal, No 89,
près Chartres.

HOTEL FIJUX,

10, WAVERLEY PLACE — New York.

[illegible]

HOTEL HOSCH,

A LA BAIE ST-LOUIS

[illegible]

JOHN HOSCH

Compagnie Home d'Assurance mutuelle de la Vie.

F. BAKER, AGENT GÉNÉRAL,
Rue Carondelet, No. 26,
Nlle Orléans.

— REFERENCES —

[illegible]

Billets de ville en paiement de whisky.

NOUS vendrons [illegible] du whisky pur fait de mais de l'Ouest [illegible] billets de ville [illegible]

FAIRCHILD & BINGHAM
No. 84 rue des Magasins.

Demande de pharmacien.

UN [illegible]

J. J. ALBERT,

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.

CHAPELLERIE EN GROS,

43, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE, 43

Nlle Orléans.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de tous genres, feutre, paille, &c, &c, &c.

C. CAVAROC & CO.,

Ont transféré leur BUREAU et leur MAGASIN au No 5 EXCHANGE PLACE, près de la Banque d'Amérique.

C. Cavaroc & Co.,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No. 5 Exchange Place,

PRÈS DE LA BANQUE D'AMÉRIQUE.

DES AVANCES LIBÉRALES au COMPTANT se font sur des consignations de COTON, SAINDOUX et BARDEAUX à nos amis à Liverpool, au Havre et à Bordeaux.

C. CAVAROC & CO
5 Exchange Place.

Briques.

[illegible] BRIQUES du pays.
A vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Huile d'Olive.

[illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Sardines à l'Huile.

[illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Champagne L. Rœderer

[illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.

[illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Vin en caisses.

[illegible] ST-JULIEN [illegible]
CHATEAU [illegible]
CHATEAU [illegible]
ST ESTEPHE.
ST JULIEN.
CHATEAU [illegible]
LEOVILLE.
CHATEAU MARGAUX.
CHATEAU LAROSE.
CHATEAU LATOUR.
[illegible]

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Vin blanc en Caisses.

[illegible] CHATEAU [illegible]
GRAVES [illegible]
SAUTERNE [illegible]
CHATEAU YQUEM.
LATOUR BLANCHE.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.

[illegible]

A vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Coq Père & Fils.

[illegible] COGNAC [illegible]

[illegible] par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Achille Petit.

30 quarts COGNAC, [illegible]

[illegible] par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Marie Brizard et Roger.

[illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Hoffman-Forty.

[illegible] Eau de [illegible] Kirsch. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Articles divers.

[illegible] paniers BOUTEILLES VIDES,
50 barils VINAIGRE [illegible]
[illegible] DAMEJEANNES [illegible]
[illegible]
200 sacs de [illegible] BOUCHONS [illegible]

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171 ...... RUE POYDRAS ...... 171.

(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE

Levi, Navra & Co.,

174 ...... RUE DU CANAL ...... 174.

(Entre Baronne et Philippa.)

NAYANT jamais publié [illegible]

[illegible]

LEVI & NAVRA,

Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

31 mars—1m PP

Moulins à Coton, à Brosse en acier,

DE GULLETT

NOUS sommes [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

[illegible] RUE DU CANAL ...... [illegible]
entre Bourgogne et Remparts [illegible]

Consultations en français, en espagnol, et en anglais.